

2018



AMBUTRIX



BULLETIN MUNICIPAL N°39 - JANVIER 2019



2018... le platane centenaire et ses 4 saisons

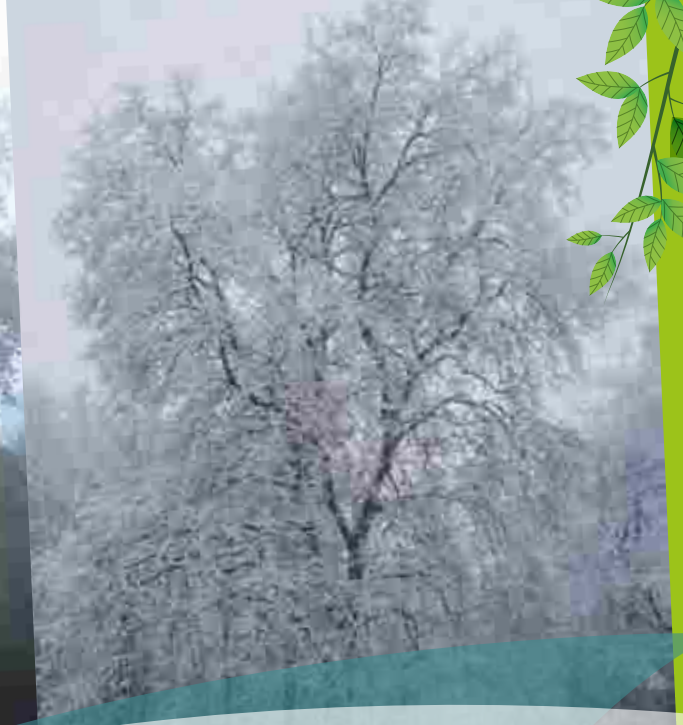


PHOTO GAGNANTE DU CONCOURS

Thi Minh Gaillard Delmas

w w w . a m b u t r i x . f r

MOT DU MAIRE

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	2
MUNICIPALITÉ	3-7
- Conseil	3
- Vie municipale	3-4
- Gestion financière	5
- Travaux	6-7
COMMUNAUTÉ & INTERCOMMUNAUTÉ	8-9
- SR3A	8
- OPAH	9
- Infos Plaine de l'Ain	9
ÉVÈNEMENTS	10-15
- Cérémonie 11 novembre	10
- Participation Citoyenne	10
- CCAS	11-13
- Ain Domicile Service	14
- CLIC	15
- ADAPA	15
ÉCOLE	16-17
CALENDRIER MANIFESTATIONS	20-21
ASSOCIATIONS	18-29
- Les BBDeuch'	18
- La Bibliothèque	19
- Comité de Fleurissement	22
- Le Sou des École	23
- La Chasse	24
- Les Conscrits	25
- Le Foyer Rural	26-27
- Lles Festives	28
- Saint-Denis-Ambutrix Foot	29
INFOS PRATIQUES	30-36
ÉTAT CIVIL 2018	37
ANNUAIRES	38-39
- Associations	38
- Assistantes maternelles	38
- Correspondants de presse	38
- Entreprises / Artisans	39

2018 a pétillé avant de revenir aux réalités de la vie.

Pétillé, pendant un été chaud, avec l'explosion du pays en réponse à la seconde Etoile de l'équipe de France de foot.

Retour à la réalité de la vie quotidienne, plus particulièrement en cette fin d'année, où les soucis de chacun sont relayés par les gilets jaunes qui proposent à nos décideurs d'écouter, mais surtout d'entendre, les difficultés de vie rencontrées par beaucoup d'entre nous.

En relisant mon précédent article du bulletin 2017, mes propos évoquaient la construction du bâtiment destiné à recevoir la cantine et le périscolaire associé. Le dossier a avancé, mais soucieux de maintenir un investissement raisonnable, nous avons pris un peu plus de temps pour répondre à cet impératif. En son temps, nous avons réduit l'enveloppe pour réhabiliter la salle des fêtes et assurer le financement de ce nouveau bâtiment sans emprunt. Cela reste ma première volonté.

Aujourd'hui le permis de construire est validé. Les entreprises choisies, et le chantier démarrera au début 2019. C'est un dossier naturellement complexe qui continue pour le plus grand bien des familles butriennes.

L'équipe municipale a eu la volonté en 2018, d'engager des travaux de rénovation dans d'autres lieux, le cimetière, le terrain de boules... dont le détail se trouve dans les pages à venir. La validation de ce programme de travaux a été faite fin Mars. La totalité de ces engagements ont été réalisés avant la fin septembre. Je tiens à féliciter l'équipe municipale, ainsi que le personnel communal, pour ce résultat qui démontre un engagement sans faille en cette cinquième année de mandat qui s'achève.

2019 ne sera pas une année de chamboulement. Nous nous attacherons à finaliser nos dossiers en cours, et devons préparer les prochains investissements dont la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et eaux pluviales du haut du village pour apporter notre écot aux problèmes de dysfonctionnement de la station d'épuration d'Ambérieu en Bugey, liés aux eaux parasites.

Je souhaite avoir le plaisir de la faire de vive voix le 16 janvier, et en attendant de vous rencontrer, je vous souhaite au nom du conseil municipal, des employés communaux et en mon nom une bonne et riche année 2019.

Bien amicalement,
Dominique DELOFFRE





LE MAIRE ET LES MEMBRES DU CONSEIL



LA VIE MUNICIPALE

Notre cadre de vie est en perpétuel mouvement

- Le comité de fleurissement continue à embellir notre village. Avec le soutien de la municipalité, les bénévoles assurent plantations, entretien et arrosage tout au long de l'année. Tout ceci avec une démarche phytosanitaire bien engagée pour la protection de toutes et tous.
- Création d'un passage piétonnier le long du Buizin avec passerelle en bois, prise en charge par le SR3A ainsi que le renfort des berges du Buizin, à l'amont du pont de Ternant.
- Le Conseil départemental de l'Ain a revu le fonctionnement de la bibliothèque départementale (Adieu au Bibliobus !). Elle est une des sources d'alimentation de notre bibliothèque communale. Ce ne fut pas facile de répondre au cahier des charges du CD01 pour signer une convention qui permet à notre bibliothèque de proposer un service de qualité reconnu par tous.
- La communication est un élément incontournable. Tout ou presque se fait aujourd'hui derrière un écran d'ordinateur, de tablette ou de téléphone. La fibre optique, engagée pour début 2019, permettra d'abonder dans le sens de ces obligations.
- La vie associative, importante pour notre communauté, est très active. La municipalité maintient sa volonté de soutenir ses associations, vecteur de la communication et de l'animation de notre village. La salle des fêtes offre à ces associations un espace agréable et fonctionnel. Ce fut un budget important, engagé pour le bien de notre village. Toutes les activités associatives sont désormais regroupées en ce lieu. C'est presque 50 heures mensuelles, hors manifestations ponctuelles, qui sont réservées, pour une utilisation confortable reconnue par tous.
- Le recensement a été effectué début 2018. **Nous sommes 756 butriens.** C'est ce qui ressort de ce travail important pour une commune.



LA VIE MUNICIPALE (SUITE)

La vie au jour le jour

Sur une fréquence de 6 à 8 semaines, un flyer de communication est diffusé, indiquant les événements communaux et associatifs. Il est le complément de notre site internet mis en place en 2015. La mise à jour régulière de ce site permet une utilisation facile et validée par un nombre d'utilisateurs stable depuis son lancement.

Depuis 4 ans notre CCAS, Comité Communal d'Actions Sociales, est très actif, fruit d'une équipe volontaire et dynamique. Des permanences ont été mises en place pour répondre aux besoins de la population. Le public le plus présent reste les personnes, dites âgées, pour qui le CCAS organise des sessions de formations, des visites, des après-midi récréatives...

Le traditionnel repas des aînés du mois de novembre est toujours couronné de succès.

L'Ecole communale accueille une moyenne de 60 enfants repartis en 3 niveaux. Après 2 ans de scolarisation sur 9 demi-journées, comme imposé, nous sommes revenus à un rythme de 4 jours, ce que souhaitaient parents et enseignants.

Il reste maintenant à mettre en place un périscolaire et une restauration pour soutenir la fréquentation de l'Ecole, en proposant à la famille un service en adéquation avec une commune de notre taille.

Un village sûr et tranquille, mais...

Le travail de sécurisation des 3 entrées du village porte ses fruits, de même que les ralentisseurs posés à des endroits stratégiques. Le radar pédagogique est aussi un élément destiné à visualiser nos dérives. Parce que de dérives il s'agit, et qui dit dérives, implique un comportement qui n'est pas toujours à la hauteur des attentes de toutes et tous.

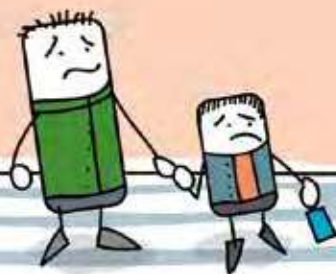
Le stationnement, dans un cœur de village établi quand l'automobile n'existait pas, est un problème. Nous le vivons au quotidien, en divers endroits du village. La réfection de la place de l'église, de la place du noyer était une volonté d'améliorer la situation. Force est de constater que les véhicules fleurissent plus rapidement que les mètres carrés de stationnement.

Avec pour principale notion l'alerte, le dispositif de participation citoyenne est mis en place depuis quelques semaines. Des référents volontaires ont pour but de diffuser des informations émanant de la gendarmerie, ou inversement, de faire remonter des informations auprès de la brigade territoriale de Lagnieu

Un village qui tend à se développer :

Le nouveau schéma de cohérence territoriale, SCOT est actif. Il prévoit une extension importante d'Ambérieu et des communes de la proche couronne dont nous faisons partie. De par la proximité des échangeurs d'autoroute, de la gare, du secteur d'activité de la plaine de l'Ain, notre commune est attractive. L'évolution de notre village est inéluctable.

Les évolutions législatives ont mis à mal les garde-fous inscrits dans notre PLU (suppression du coefficient d'occupation des sols). A contrario le SCOT ne nous engage plus à des obligations de pourcentage de logements sociaux tels qu'inscrits dans notre règlement de PLU, 25% voire 35% sur certains secteurs. Un rafraîchissement de notre PLU devra rapidement s'opérer.





GESTION FINANCIÈRE

Une gestion financière de plus en plus complexe

- La gestion du budget est difficile. Il s'agit de contenir nos dépenses, tout en maintenant nos recettes. La baisse des dotations de l'Etat ne nous y aide pas



- De plus, les années passant, nous devons répondre à des obligations, source de dépenses additionnelles, telles que la dématérialisation administrative, le prélèvement à la source... qui nécessitent l'acquisition de matériel, des certificats, des logiciels, ainsi que la formation de notre personnel.
- De nouvelles compétences ou contraintes nous sont imposées. Elles sont demandées pour le bien de tous, et source d'investissement. Nous devons adapter nos structures aux personnes à mobilité réduite, renforcer notre réseau d'incendie pour répondre au règlement départemental de la défense extérieure contre les incendies, inclure les obligations du plan Vigipirate, élaborer un plan communal de sauvegarde...
- La marge financière devient de plus en plus étroite, et les leviers de recette difficiles à actionner. Nous avons augmenté les taux communaux d'impositions. Ceux-ci sont en corrélation avec les taux nationaux de la strate des communes de 500 à 2000 habitants, excepté pour la taxe d'habitation où nous sommes 23% en dessous de la moyenne nationale, 9.38% pour 12.24%.

	2017	2018	en K€	strate
Taxe d'habitation foncier bâti	9.24%	9.38%	87 000€	12.24%
foncier non bâti	69.99%	71.05%	9 000€	43.70%
Recette 2018	201 000€			

- Nous avons mis en place une nouvelle taxe, plus particulièrement destinée aux commerces et entreprises, la TLPE, Taxe Locale sur la Publicité Extérieure.

C'est avant tout une taxe incitative à la diminution de la pollution visuelle des enseignes. Elle est le fruit d'un travail important et complexe pour une première recette annuelle de 9135€.

- Pour porter les projets, la vente de biens communaux dont l'utilité actuelle n'est plus avérée, s'impose. C'est le cas de l'ancienne mairie dont la vente a dû être intégrée à l'équilibre du projet de la cantine scolaire pour éviter de recourir à un nouvel emprunt.
- Nous avons actuellement 3 emprunts dont les termes s'échelonnent entre 2023 et 2028.
 - Un emprunt de 150 000.00€ de 2004 à 2023 à 4.67%, pour la réfection du mur du château.
 - Une somme empruntée en 2009 de 210 000.00€ au taux de 5.44% à rembourser jusque 2028 pour divers travaux (réfection de la montée de Carrouge, du chemin de Buya, de la montée Balthazar notamment).
 - Un dernier recours aux banques pour un emprunt de 400 000.00 € de 2010 à 2025 à 2.92%, pour la création de la nouvelle mairie

Plusieurs tentatives ont été faites pour renégocier ces emprunts et ainsi diminuer la charge globale pour la commune. Elles ont toutes été soldées par des échecs, les indemnités actuelles dues en cas de négociation et attachées à ces emprunts, sont défavorables pour la commune.

Au 1^{er} janvier 2019, il restera un capital à rembourser de **395k€**, fruit des efforts de la municipalité pour diminuer, année après année, **le capital restant dû** :

	K€
2014	592
2015	551
2016	510
2017	469
2018	435
2019	395

L'excédent de fonctionnement, différence entre nos recettes et nos dépenses se stabilise depuis quelques années autour de 120/130 000€. Il est le fruit d'une gestion maîtrisée de nos dépenses. C'est ce qui nous permet d'investir. Mais la première dépense de cet excédent pour l'année N+1 est le remboursement du capital emprunté au titre de ces 3 emprunts, ce qui en 2018 correspondait à une somme de 44 200€. Nous possédons, bon an mal an, un capital d'investissement de +/- 80 000€ par an.



TRAVAUX RÉALISÉS COURANT 2018

Cimetière

Administrativement, le plan du cimetière a été numérisé et adossé à un logiciel.

Les concessions échues et non renouvelées depuis plus de 2 ans ont été reprises durant l'été. Les restes mortuaires ont été placés dans le second ossuaire créé à cet effet.

Les allées et le mur d'enceinte ont été rénovés permettant d'offrir aux familles butriennes un espace agréable pour se recueillir auprès de leurs proches.

Le carré des enfants sera repris au 1^{er} trimestre 2019.

C'est un total de 28000€ qui a été investi.

Pour rappel :

- ✔ Les passages dits « entre-tombes » doivent être entretenus par les concessionnaires.
- ✔ Les travaux sur les concessions doivent faire l'objet d'une autorisation de la part de la mairie. (Gravure sur pierre, pose de pierre tombale, inhumation...)
- ✔ Les concessions à renouveler sont indiquées sur le panneau d'affichage à l'entrée du cimetière



Quai du buizin

Le quai du Buizin, chemin d'entrée vers l'École a été stabilisé et un bitume posé pour un meilleur confort d'utilisation. **Cela a coûté 6000 €.**

La passerelle posée sur le Buizin a permis de raccorder le cheminement piéton de la route de Ternant au chemin de Buya, sans nécessité d'emprunter la route départementale. Ceci sécurise le déplacement doux **pour un investissement nécessaire de 10 000 €.**



Mur du terrain de boules,

Le mur du terrain de boules, et de la place ont été enduit et donne à ce secteur d'entrée du village une vision plus agréable. **7 000 € ont été nécessaires.**

Vestiaire du terrain de football

Le vestiaire du terrain de football n'a jamais eu de remise à niveau depuis sa création. Ce sont des entreprises butriennes qui se sont chargées de la remise en état des plafonds et murs. Une VMC a également été posée pour maîtriser l'humidité, **pour un coût total de 8 000 €.**



Luminaires

Les évolutions de luminaires font que certains points d'éclairage étaient devenus obsolètes et ne pouvaient plus être maintenus. Ils ont été changés. Les systèmes de commande de l'éclairage public ont été rénovés. **Le coût total est de 22 500 € avec une participation du syndicat d'électricité de 10 600 €.**

Grillage terrain de basket

Un grillage le long du terrain de basket a été posé **pour un montant de 7 000 €.**





TRAVAUX

LE PROJET CANTINE - PÉRI SCOLAIRE

La construction de la cantine se profile...

Depuis de nombreuses années, c'est une structure qui manque à une commune de notre taille.

Le projet a d'abord été mené par l'architecture sur la base de notre cahier des charges. La valorisation de ce projet initial ne répondait pas à l'enveloppe fixée. Aussi l'étude a été poursuivie en limitant quelques éléments coûteux pour ramener l'investissement à une proportion qui correspond aux possibilités financières de la commune.

Les commissions, bâtiment et jeunesse / école ont travaillé ce projet avec attention pour le bien-être des enfants. C'est un bâtiment d'un peu moins de 200m² qui sera construit, divisé en 2 zones. La première pour préparer les repas, servir et desservir. La seconde est dédiée à l'accueil, la restauration et les activités périscolaires. Ce bâtiment sera climatisé.

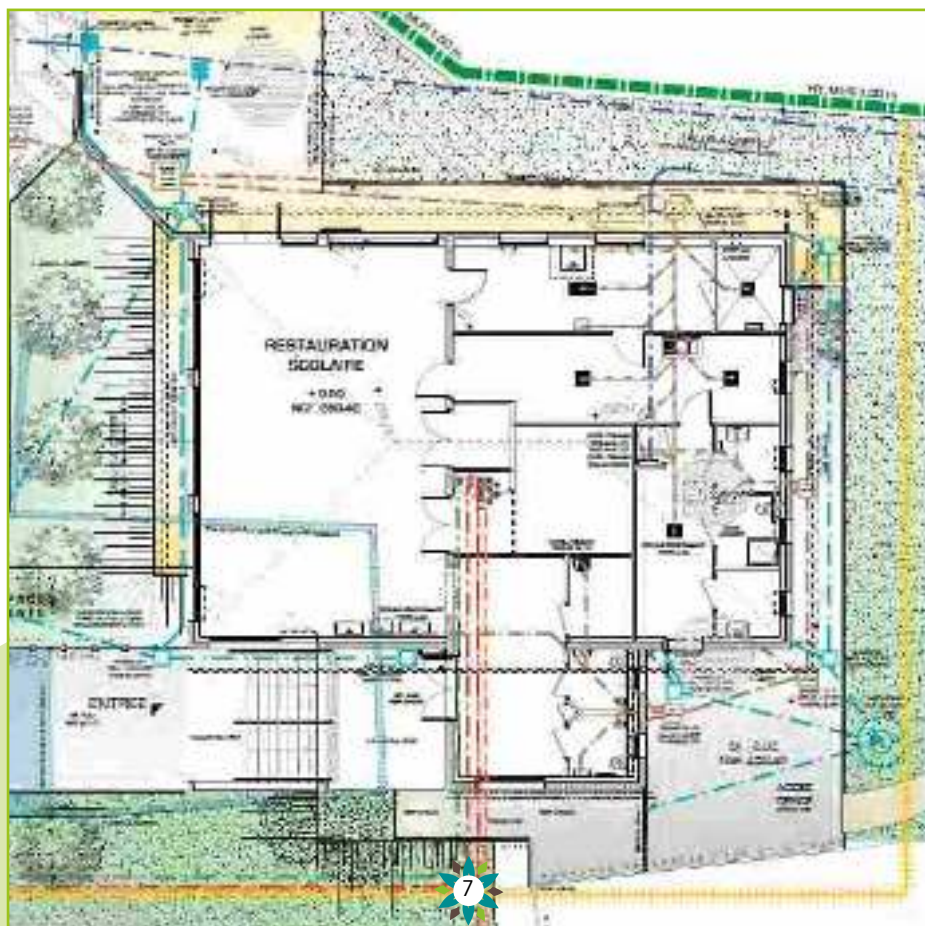
Le bâtiment coûtera 540 000 € HT. A ceci s'ajoute divers coûts d'une valeur totale de 110 000€, qui couvrent achat de terrain, maîtrise d'œuvre, bureaux de contrôle, étude de sol, assurance dommage ouvrage...

Pour financer ce projet de nombreuses recherches de subventions ont été opérées. L'état aide les collectivités sur ce type de construction. 135 000€ seront ainsi reçus. La région AURA, au titre de son contrat ruralité nous aidera à hauteur de 11 000€. Le Conseil départemental de l'Ain nous apportera son soutien pour 71 500€. Enfin le Communauté de communes de la plaine de l'Ain participera pour 91 000€. Ainsi 47% de l'engagement nécessaire sera subventionné. La commune apportera donc 342 000€, ce qui représente un peu plus de 4 années de possibilités d'investissement. Le conseil municipal a donc acté de vendre le bâtiment de "l'ancienne mairie" pour éviter un recours à l'emprunt.

La construction démarrera début 2019.

L'équipe municipale travaille actuellement un démarrage de cette cantine en septembre 2019 en utilisant la salle des fêtes et la salle de motricité de l'école pendant les premiers mois avant la mise à disposition de ce bâtiment.

Le projet sera présenté aux familles au début du printemps.





SR3A SYNDICAT DE LA RIVIÈRE D'AIN AVAL ET SES AFFLUENTS

Présentation

Le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A) est un syndicat mixte compétent dans la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) par transfert de compétences des intercommunalités suivantes : Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse, Communauté de Communes de la Dombes, Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, Haut Bugey Agglomération, Communauté de Communes du plateau d'Hauteville, Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon, Communauté de Communes de la Petite Montagne, Communauté de Communes de la Région d'Orgelet, Communauté de Communes Porte de Jura. Le SR3A a été constitué le 1^{er} janvier 2018 et œuvre sur les bassins versants du Suran, du Lange/Oignin, de l'Albarine, de la Vallée de l'Ain de l'aval du barrage de Coiselet à sa confluence avec le Rhône et des affluents du Rhône de la commune de Lagnieu à celle de Lhuis.

Il agit pour le maintien ou l'amélioration de la qualité écologique des rivières et ripisylves, lacs, zones humides, la prévention des inondations, la gestion de la ressource et la sensibilisation du grand public en priorisant sur le jeune public.

Le SR3A est financé par la cotisation de ses membres (communautés de communes et d'agglomération) et les subventions (agence de l'eau, conseils départementaux, région, état, Europe).

La cotisation est basée sur le nombre d'habitants au prorata du bassin versant. Pour 2018, elle a été de 6.40 €/habitant. Les communautés décident de payer leurs cotisations soit via leur budget général, soit via une recette dédiée et affectée : la taxe GEMAPI.

Enfin le SR3A recevra la labellisation « EPAGE » (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) en janvier 2019, 1^{er} dans le bassin Rhône Méditerranée et Corse.

Pour connaître nos actions, vous pouvez suivre la page facebook du SR3A @sr3ainavalaffluents

Actions menées en 2018 sur le territoire :

- ▣ Les Plans de désherbages communaux
- ▣ Les animations scolaires
- ▣ Ramassage estival des déchets épars sur les bords de l'Ain

- ▣ Travaux sur les boisements de berge des cours d'eau
- ▣ Travaux de diversification des habitats de l'Albarine par implantation de peignes végétaux et suppression des contraintes latérales à Tenay
- ▣ Extraction de sédiments à Saint Maurice de Rémens et réinjection dans la rivière d'Ain et le Suran à Pont d'Ain

Actions menées en 2018 sur AMBUTRIX :

- ▣ Mise en place de la passerelle
- ▣ Renforcement de la berge du Buizin
- ▣ Panneaux d'information sur le Buizin



Contact:
Alexandre Lafleur
 Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents
 Rue Marcel Paul
 01500 Ambérieu-en-Bugey
 06 86 45 68 74 / 04 74 37 42 80
 alexandre.lafleur@ain-aval.fr / contact@ain-aval.fr



OPAH

UN SOUTIEN FINANCIER POUR AIDER LES PROPRIÉTAIRES À AMÉLIORER LEUR LOGEMENT

Feu vert pour l'OPAH-RU depuis le 1^{er} juin 2018

Après 3 ans d'OPAH sur 33 communes de la Plaine de l'Ain, la CCPA a décidé de reconduire ce dispositif d'aides aux travaux pour 5 ans. Aujourd'hui, ce sont 53 communes qui sont désormais concernées.

Plusieurs projets sont visés par ce programme d'aides qui mobilisent des fonds de l'Agence Nationale de l'Habitat, du Conseil Départemental de l'Ain et de la Communauté de Communes Plaine de l'Ain.

- Les travaux d'économie d'énergie pour un meilleur confort thermique et un allègement des factures d'énergie des occupants
- La réhabilitation complète des logements occupés ou vacants pour développer une nouvelle offre locative de logements de qualité et accessibles aux plus modestes
- L'adaptation des logements des personnes âgées pour les maintenir dans leur logement

Il est rappelé que les aides de l'OPAH sont soumises à des conditions spécifiques telles que les critères de ressources pour les propriétaires occupants et la nature des projets.

Vous êtes intéressés par ce dispositif ?

Contactez URBANIS pour vous assurer de votre éligibilité aux aides de l'OPAH. Son équipe vous conseillera alors gratuitement pour élaborer avec vous un projet personnalisé et vous appuiera dans les démarches administratives d'obtention des aides financières.

**Pour les contacter, un numéro unique :
04 82 91 85 03**

Permanence mensuelle :

le 1^{er} jeudi du mois de 14h à 18h pour les infos de rénovations.
Bâtiment l'Agora - Avenue Général Sarrail
01500 AMBÉRIEU-EN-BUGEY

Pour prendre rendez-vous : www.clicrdv.com/urbanis-lyon

ATTENTION : les travaux ne doivent pas commencer tant que les financeurs n'ont pas donné leur accord.



C'est donc dans notre communauté de communes que seront expérimentés les routes et véhicules du futur. Le reste de la friche du camp des Fromentaux est déconstruit et dépollué, prêt à accueillir ces prochaines années une technopole dédiée aux espaces publics.

Face aux métropoles qui nous entourent, Lyon, Grenoble ou Genève, nous ne devons plus avoir de complexes, et attirer des formations de niveau élevé, de la recherche et développement, des laboratoires, des sièges sociaux...

Cela permettra à toutes et tous de construire des destins professionnels intéressants, voire pour certains de travailler plus près de leur domicile.

ET comme la qualité de vie ne saurait se limiter à la sphère professionnelle, notre communauté de communes poursuit, aux côtés des communes, son soutien financier à de nombreux projets sportifs et culturels.

Nos « trophées des champions 2018 » ont voulu mettre à l'honneur à la fois les acteurs locaux du handisport adapté, mais aussi celles et ceux qui ont consacré plus de 30 années de leur vie au bénévolat sportif.

Et comme il n'est possible de tout évoquer, un petit coup de projecteur cette année sur le CLIC qui conseille les personnes âgées et leurs familles sur toutes les questions liées au vieillissement, et dont l'activité ne cesse de croître. Deux personnes d'Ambutrix sont actuellement accompagnées.

La Plaine de l'Ain explore enfin depuis quelques années de nouveaux champs de réflexion. Le tourisme, en développant l'offre, au bénéfice des visiteurs comme des habitants. L'agriculture locale, pourvoyeuse d'emplois qualifiés non délocalisables. Et la mobilité, car l'attractivité d'un territoire, c'est aussi la qualité des déplacements domicile-travail.

**Haut les cœurs !
Et bonne année 2019 à toutes et tous.**





CÉRÉMONIE 11 NOVEMBRE 2018

Pour commémorer la fin de la grande guerre, les butriens se sont rassemblés dimanche 11 novembre 2018 devant le monument aux morts pour honorer la mémoire des soldats morts pour la France. En présence des conseillers départementaux, Sandrine Castellano et Christophe Fortin, le maire a rappelé combien le devoir de mémoire auprès des jeunes générations était important.



Les enfants de l'école d'Ambutrix ont pu travailler sur ce temps fort de notre histoire et ont partagé quelques biographies de combattants butriens. **Amour, paix, espoir, gentillesse** : tels sont les mots que les enfants ont pu retenir pour que la guerre n'existe plus.

PARTICIPATIONS CITOYENNE 15 NOVEMBRE 2018

Instaurée pour la 1^{ère} fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants de la commune en les associant à la protection de leur environnement.

Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie mais complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité séniors, réunions de sensibilisation, développement de la vidéoprotection).

Le protocole a été signé le 15 novembre dernier à la salle des fêtes d'Ambutrix en présence de Mme La Sous-Préfète Pascale PREVEIRAULT, du Colonel GUILLAUME Florence, commandant le Groupement de Gendarmerie de l'AIN, du Chef d'Escadron MENEAU, commandant la Compagnie de Gendarmerie de BELLEY et du Major Blois de la gendarmerie de Lagnieu, officialisant ainsi la démarche sur notre territoire.





DELOFFRE Dominique

4 membres élus



BROUSSE
Hélène



LAGADEC
Christelle



JOBEZ
Jean-Claude



PERRET
Cécile

5 membres nommés



SACCOMANI
Marie-Claude



GUILLOT
Josette



STELLET
Anthony



VEYRET
Mireille



RIPERT
Roger



ÉVÈNEMENTS

www.ambutrix.fr



CCAS L'ANNÉE DU COMITÉ COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Du 9 janvier au 27 mars 2018

« HAPPY TAB » avec l'Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain (ADAPA)

12 séances de 2h ont été assurées par une animatrice de prévention, pour **apprendre de façon ludique à utiliser une tablette tactile**. 8 personnes ont participé à cet atelier, une véritable découverte pour certains !

24 janvier 2018

REPAS AU CECOF D'AMBERIEU EN BUGEY

16 participants ont partagé un moment convivial autour d'un bon repas préparé par les apprentis BP 2^{ème} année.



2 février 2018

STE AGATHE

C'est l'envie de renouer avec la traditionnelle fête de la Ste Agathe qui a permis à 53 femmes de 18 ans et plus de se retrouver pour une soirée bien animée.



PARTENARIAT AVEC l'Association Ain Domicile Service

29 mars 2018 : Atelier pliage pour 6 participants

26 janvier : Ciné-Débat, « J'ai adopté un veuf »
5 Butriens ont participé

21 Février : repas au CECOF : 2 Butriens ont participé

18 avril : Loto à la MARPA du VERGER à ST JEAN LE VIEUX :
6 Butriens ont participé

Les 17, 18 et 31 mai : Atelier Jardinage avec les enfants de l'école Jules Ferry d'AMBERIEU EN Bugéy - 3 Butriens ont participé

Du 2 octobre au 18 décembre 2018

Atelier Prévention des chutes : 5 Butriens ont participé





24 mars 2018

CARNAVAL

Les séniors de 60 à 80 ans et plus, ont pris plaisir à préparer un déguisement simple et se mêler à la foule des Butriens lors du carnaval organisé par les Conscrits.

APRES MIDI RECREATIVES

Le dimanche après midi, une fois par mois, les Butriens peuvent se retrouver à la Salle des Fêtes pour échanger, jouer à des jeux de société, des jeux de carte, jeux de mémoire, au tennis de table, aux fléchettes...

Ces après midi sont ouvertes à tous. Les activités proposées sont celles qui nous sont demandées...

Alors n'hésitez plus à passer la porte, vous êtes tous les bienvenus !



25 avril 2018

VISITE DU C.I.E.L. à BELLEGARDE

C.I.E.L. = Centre d'Immersion Educatif et Ludique

Une très agréable journée pour découvrir la gestion des déchets et le recyclage, entrecoupée par un repas au restaurant à Bellegarde sur Valserine.

23 juin 2018

RETROSPECTIVES de l'année 2017 pour le CCAS

Le visionnage de films et photos ont permis de retracer les activités réalisées par le CCAS au cours de l'année 2017. Échanges, partages, détente et convivialité... Que de bons souvenirs ensemble !

ETE 2018

PLAN CANICULE

le CCAS s'est attaché à recenser les personnes isolées et à risque sur le village dans le cadre de la canicule de l'été. Des flyers informatifs ont été distribués et une prise de contact régulière s'en est suivie avec certains butriens.



1er juillet 2018

REPAS CITOYEN

Les fortes chaleurs de cet été nous ont obligées à nous replier dans la salle des fêtes pour partager ensemble une tarte, une salade, des crudités, un gâteau....

Du 10 septembre au 17 décembre 2018

JEUX MEMOIRE

L'atelier jeux de mémoire continue tous les lundis après-midi à la mairie. C'est Marie-Claude SACCOMANI qui anime désormais cet atelier et nous la remercions chaleureusement pour son dynamisme et son investissement.

PARTICIPATION À LA CLI

La Commission Local d'Information - Centrale nucléaire du Bugey. C'est en petit groupe que nous nous sommes rendus à la réunion d'informations du CNPE du Bugey en covoiturage.





Du 8 octobre au 12 octobre 2018

SEMAINE BLEUE

Cette année, les activités de la semaine bleue proposées par le CLIC ont été très prisées.

Une dizaine de Butriens a pu participer au Ciné-débat à AMBERIEU EN BUGEY le mardi 9 octobre voir « Le nouveau stagiaire ».

17 octobre 2018

THEATRE PARTICIPATIF à LYON

Une après-midi au théâtre de Lyon a réuni 4 Butriens pour voir la pièce « Les pieds dans l'tapis ».

18 novembre 2018

REPAS DES AÎNÉS

58 participants réunis ce 18 novembre pour le repas des aînés, au cours duquel les membres du CCAS se sont attachés à faire que cette journée soit pour chaque personne un moment agréable et de partage. Les membres du CCAS n'ont pas oublié les absents et 29 colis de Noël ont été distribués en cette fin d'année 2018.



5 décembre 2018

VITRINE AVEC LLES FESTIVES

Les poupées du monde, tel était le thème de la vitrine 2018 du CCAS, qui a permis de se réunir une nouvelle fois autour d'un vin chaud, d'une soupe et bien d'autres gourmandises.

2018 terminée, 2019 se prépare... Des animations sont déjà programmées :

- ▀ Poursuite des **après-midi récréatives** chaque mois à la salle des fêtes
- ▀ **Repas au CECOF** le 9 janvier (sur inscription uniquement, places limitées)
- ▀ **Atelier de Prévention des risques routiers** le 11 janvier 2019 à AMBUTRIX (sur inscription uniquement, places limitées)
- ▀ **Atelier « HAPPY TAB »** avec l'ADAPA du 21 janvier au 8 avril 2019 (sur inscription uniquement, places limitées)
- ▀ Soirée de **la STE AGATHE** le 8 février 2019, ouvert aux femmes de plus de 18 ans (sur inscription uniquement)
- ▀ **CARNAVAL** le 23 mars 2019
- ▀ **Chasse aux œufs** à l'occasion de la fête de Pâques le 14 avril 2019 (sur inscription)

Les membres du CCAS ont beaucoup d'idées et envisagent déjà d'autres projets : Visite de La ferme à bulles à CHANAZ, Pique nique à la Vallée Bleue, Les olympiades d'AMBUTRIX... et pourquoi pas envisager d'aller voir un match de Rugby ou organiser un stage premiers secours.

Nous nous attachons à animer notre village et à réunir les butriens autour d'activités diverses. Alors si vous avez des idées à partager ou si vous souhaitez nous rejoindre pour échanger, proposer, aider, vous êtes les bienvenus lors de nos activités ou à nos permanences en mairie les derniers samedis du mois de 9h30 à 11h30.

Sachez que les membres du CCAS sont à votre écoute par téléphone tout le reste du temps quelques soient les difficultés que vous pourriez rencontrer !

Mme BROUSSE Hélène : 06 41 12 00 55
Mairie : 04 74 38 04 50



AIN DOMICILE SERVICE DEPUIS PLUS DE 30 ANS...

Depuis plus de 30 ans, Aïn Domicile Services est une association qui agit pour faciliter le quotidien des personnes sur leur lieu de vie, notamment auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des personnes fragilisées et leurs familles. Notre service d'aide et d'accompagnement à domicile intervient sur le département de l'Ain avec des équipes de professionnels(les) de proximité.

Avec nos aides à domicile, nous vous proposons :

- ☛ **Un accompagnement à la vie quotidienne** : aide à l'entretien du logement et du linge, garde d'enfant de plus de 3 ans, courses pour ou avec la personne aidée, aide à la réalisation de repas
- ☛ **Une aide à la personne** : aide à la toilette, à l'alimentation, à la mobilisation, aux déplacements, ...
- ☛ **Un accompagnement pour des activités de loisirs et de vie sociale** (promenade, jeux, ...)
- ☛ **Un service d'accompagnement véhiculé** pour permettre de se rendre à son rythme à des rendez-vous ou activités

Aïn Domicile Services, dans le cadre de sa politique de proximité et de prévention, développe aussi, avec le soutien de la conférence des financeurs, des actions ludico-préventives placées sous le signe de l'envie de se retrouver, de faire des activités ensemble, de se dépasser, de partager et de pouvoir faire avec les autres ensuite... Des habitants d'Ambutrix ont pu participer à des actions gratuites comme récemment l'après midi quizz et jeux à St Jean Le Vieux.

Nous menons ces actions d'accompagnement en mettant les personnes au cœur de ces « évènements », pour que chacun trouve sa place et parce que « L'essentiel, c'est vous ! ». Des actions sont programmées proches de chez vous !

Notre équipe de proximité se trouve au 74 rue Roger Vailland à Ambérieu en Bugey. Si vous êtes intéressés pour échanger sur ces projets, nos services Notre équipe se tient à votre disposition. Demandez Nathalie au 04 74 38 01 86 bugy@ain-domicileservices.fr

**ATTENTION, NOUS AVONS DES NOUVELLES ADRESSES
MAILS ! ENREGISTREZ LES !**





CLIC DE LA PLAINE DE L'AIN

Vous avez 60 ans et plus, vous avez un handicap...
Des questions? Le Clic vous répond.

Retraités, familles, proches, professionnels...Vous souhaitez être informé, conseillé ou accompagné quant aux possibilités d'une meilleure qualité de vie?

Le CLIC s'est :

- ☛ Une réponse individuelle, adaptée à vos besoins.
- ☛ Un seul et même lieu gratuit pour plus de facilité dans vos démarches.

Pour ce faire :

Informations pratiques

JOURS D'OUVERTURE / HORAIRES

- ✓ **Bureau du CLIC** : du lundi après-midi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
46 rue Gustave Noblemaire 01500 Ambérieu en Bugey
- ✓ **Permanence extérieure** sur rendez-vous au 04/74/46/19/04 :
le premier et le troisième lundi du mois
Lagnieu Meximieux
le deuxième lundi du mois
Saint Rambert en Bugey Serrières de Briord
- ✓ **Visite à domicile** sur rendez-vous au 04/74/46/19/04

Espace internet : www.clic-plainedelain.fr



L'ADAPA

au service des plus fragiles, depuis près de 60 ans, sur tout le département de l'Ain à travers :

- L'Aide à la personne
- L'Aide et l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale
- Et d'autres services encore...

Les +

Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins.

A la une !



Prévention & Animation

Prévenir...pour mieux vivre & bien vieillir

Une réponse novatrice aux besoins des seniors à travers nos **Ateliers Prévention & Animation**

Contactez-nous au
04 74 45 59 63
Votre contact de proximité :
Mme Laëtitia **TECHER**
l.tech@adapa01.com
12 bis rue Charles de Gaulle
01150 Lagnieu
Mardi & Jeudi 15h-16h30



ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
9 route de ternant - 01500 AMBUTRIX
Tél. : 04 74 34 53 15
ecole.ambutrix@gmail.com

Directrice : Mme STEIN

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
8h30-11h30 (accueil 8h20)	8h30-11h30 (accueil 8h20)	8h30-11h30 (accueil 8h20)	8h30-11h30 (accueil 8h20)
13h30-16h30 (accueil 13h20)	13h30-16h30 (accueil 13h20)	13h30-16h30 (accueil 13h20)	13h30-16h30 (accueil 13h20)

Des Ateliers Pédagogiques Complémentaires sont mis en place sur différents temps. Ils sont faits de sorte qu'un maximum d'élèves puisse participer, en fonction des familles, des fratries, des nounous. Et surtout en fonction des besoins pédagogiques des enfants.

EFFECTIF DES CLASSES 2018-2019

LUTINS Mme Valentin			ALPHAS Mme Tatot		MARSUPILAMIS Mme Stein		
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
11	9	3	11	9	5	10	7
23			20		22		
Effectif total =							65

CLASSE DES LUTINS

Année scolaire 2017-2018 :

En lien avec leur projet annuel "le corps dans l'art", les Lutins ont créé :

- **des portraits** à la manière de plusieurs artistes (Klee, Giacometti, Voltz, Triglicia, Haring, Dubuffet,...).
- **un livre collectif** : "la promenade de Bavouille" d'après l'album "La promenade de Flaubert" d'Antonin LOUCHARD

Grâce au financement du Sou des Ecoles, ils ont pu passer une journée à Bourg-en-Bresse pour le **festival Br'ain de cirque**. Le matin, ils ont découvert et pu pratiquer plusieurs disciplines du cirque: la jonglerie

(foulards, bâton du diable,...), l'équilibre sur objet (fil tendu, boule,...), l'aérien (tissu, trapèze). L'après-midi, ils ont assisté à un spectacle présenté par les animateurs de l'ETAC.

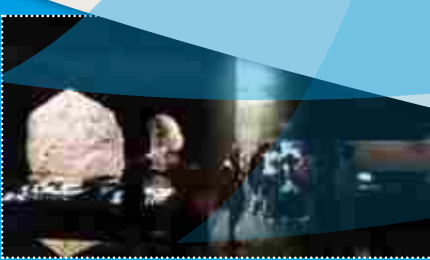
Pour la kermesse, ils ont présenté un petit spectacle sur **le thème du cirque** (chants et danse).

Année scolaire 2018-2019 :

En lien avec le projet annuel "**Promenade à la ferme**", en septembre les Lutins sont allés visiter la chèvrerie "**Les Biquettes de Chacha**" à Vaux en Bugey. Ils ont pu y découvrir la famille chèvre et les céréales produites à la ferme.

Les productions ont été présentées aux parents lors de portes ouvertes en mars et en juillet.





L'année des marsupilamis...



CLASSE DES MARSUPILAMIS

Janvier à Juillet 2018

- Une sortie culturelle a été organisée au Musée des Confluences de Lyon en lien avec le projet d'école qui est l'ouverture sur le monde des arts. Cette journée pédagogique a été financée par le Sou des Ecoles.
- Pour les expositions tout au long de l'année, les élèves ont réalisé des œuvres en lien avec l'histoire des arts. En fin d'année, l'art contemporain était à l'honneur, notamment avec un important travail de découverte de l'artiste des illusions Leandro Erlich (et le musée de Kanazawa au Japon).
- La classe a participé à "la semaine du court". Il s'agit d'un accès à une sélection de courts métrages qui ont été visionnés en classe sur vidéo-projecteur. Cette action a permis aux enfants de découvrir, à travers des dossiers pédagogiques riches, des films courts de toutes sortes (animation, films récents, chefs d'oeuvres classiques...).

- Tous les élèves de CM2 ont validé les compétences du Savoir Nager, grâce au financement de la Mairie et au travail en collaboration avec les maîtres nageurs du bassin de Saint Vulbas.
- Les Marsus ont aussi fait des brioches en Février suite à la lecture de Pierrot Ou Les Secrets De La Nuit.

Septembre à Décembre 2018

- Les Marsupilamis ont participé à un grand projet scientifique : s'initier à la programmation robotique. En collaboration avec notre conseillère pédagogique spécialisée dans les TICE, les élèves ont pu manipuler des robots Thymio et programmer avec des logiciels adaptés.
- L'atelier chorale continue pour tous les enfants de l'école qui sont volontaires. Le premier spectacle sur le thème de l'environnement a eu lieu avant les vacances d'automne.

CLASSE DES ALPHAS

• L'élevage de ténébrions

Les élèves de CP CE1 garde à l'abri de la lumière un vivarium dans leur classe. Ils élèvent des ténébrions : des insectes noirs qui aiment l'obscurité et la farine. Au stade larvaire, ce sont des vers de farine.

Les enfants aiment observer les mues et la transformation de la nymphe en insecte adulte.

Ils n'oublient pas d'apporter des croûtes de pain et des céréales pour les nourrir ainsi que des morceaux de pomme et de carotte pour les abreuver.

• La comédie musicale d'Emilie Jolie

En début d'année scolaire, les Alphas ont découvert les chansons d'Emilie Jolie.

Ils ont chanté et dansé la chanson des baleines de parapluie lors du spectacle de la chorale.

Et ils ont regardé le spectacle en DVD (disponible à la bibliothèque du village)

• La vitrine du calendrier de l'Avent

Le mardi 4 décembre, la classe CP CE1 CE2 a présenté sa vitrine habitée par des petits oiseaux du jardin fabriqués en carton et en pompon.

Les enfants ont étudié les oiseaux: leur plumage, leur bec; leurs pattes et leur chant.





BBDEUCH

Cette année, pour le BBDDeuch', a été l'**année des 20 ans avec un magnifique week-end début juillet qui a rassemblé 113 véhicules** venus de la région mais aussi d'ailleurs et même de l'étranger. La réussite a été au rendez-vous, les participants ont apprécié l'accueil et le lieu avec un terrain de camping idéal et d'excellentes infrastructures et ceci grâce aux associations locales et à la mairie.

Le BBDDeuch a également participé comme chaque année à la rencontre nationale des 2cv clubs de France qui se déroulait à la Vèze tout près de Besançon ainsi qu'à d'autres rassemblements organisés dans la région mais aussi en Suisse. En tout, une vingtaine de week-ends ont été remplis au planning du club.

Tous les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois ont lieu des ateliers mécaniques dans notre local de l'Île de la Serre avec un but, remonter une 2cv complète et passer aussi un moment convivial entre copains.



L'année qui arrive sera bien entendu encore bien remplie avec **le week-end du BBDDeuch'** début juillet mais aussi par **la rencontre mondiale en Croatie** début août. Un convoi partira d'Ambutrix direction Samobor tout près de Zagreb en passant par la Suisse, l'Italie et un retour longeant l'Adriatique et tout cela sur 2 semaines.

2019 sera également l'année de la nationale dans le Berry, à Saint Amand Montrond toujours durant le week-end de l'ascension.

Contact : Eric Méliani 07 71 08 59 99
Facebook : Le BBDDeuch'
Site Internet : <http://bbddeuche.free.fr/>
Mail : bbddeuche@wanadoo.fr





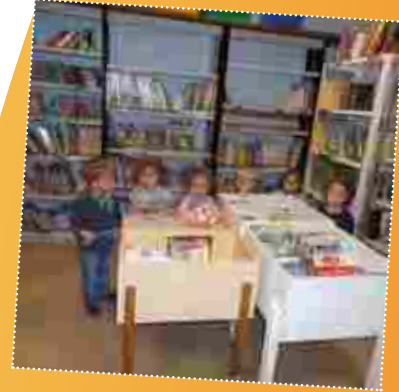
LES NEWS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Les bénévoles

Les bénévoles accueillent les classes de l'école tous les vendredis matins de 8h à 10h sur le temps scolaire.

A l'école, les élèves décorent les « **Frigos-Livres** » qui seront placés dans différents endroits du village début 2019.



4 POINTS BIBLIOTHÈQUES DE RUE à votre disposition, plutôt que de jeter, vous pourrez déposer un livre, une revue, un magazine que vous avez lu et en prendre un autre.



BOURSE AUX LIVRES : La 2^{ème} bourse au livre du 11 novembre s'est passée dans une ambiance conviviale, 18 exposants sont venus et ont été ravis de l'accueil. Les bénévoles se projettent sur

la prochaine bourse qui se déroulera en octobre (date à définir). Ce sera cette fois-ci une bourse aux livres et aux multi collections ouverte aux particuliers.



LA VITRINE DU CALENDRIER DE L'AVENT de cette année est axée sur le thème du Kamishibaï, une activité que propose les bénévoles une fois par mois le premier samedi (hors vacances scolaires), de 10h30 à 11h.

La bibliothèque est ouverte à tous le samedi de 11h à 12h.



COTISATION ANNUELLE :

2 euros pour les + de 18 ans et 5 euros par famille.

Personnes à contacter :

Thi Minh DELMAS 06 86 73 29 61

Isabelle GABRIEL 06 77 67 09 57

Mail bibliothèque : blibliothequeambutrix01@gmail.com

Delphine GAVAND : ptiote01@free.fr

Merci à Hélène, Agnès, Delphine, Isabelle, Marie Françoise, Mireille, Noëlle, Thi Minh et bienvenue à Carole qui vient de nous rejoindre.

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1	M	1	V	1	V	1	L	1	M	1	S
2	M	2	S	2	S	2	M	2	J	2	D
3	J	3	D	3	D	3	M	3	V	3	L
4	V	4	L	4	L	4	J	4	S	4	M
5	S	5	M	5	M	5	V	5	D	5	M
6	D	6	M	6	M	6	S	6	L	6	J
7	L	7	J	7	J	7	D	7	M	7	V
8	M	8	V	8	V	8	L	8	M	8	S
9	M	9	S	9	S	9	M	9	J	9	D
10	J	10	D	10	D	10	M	10	V	10	L
11	V	11	L	11	L	11	J	11	S	11	M
12	S	12	M	12	M	12	V	12	D	12	M
13	D	13	M	13	M	13	S	13	L	13	J
14	J	14	J	14	J	14	D	14	M	14	V
15	M	15	V	15	V	15	L	15	M	15	S
16	M	16	S	16	S	16	M	16	J	16	D
17	J	17	D	17	D	17	M	17	V	17	L
18	V	18	L	18	L	18	J	18	S	18	M
19	S	19	M	19	M	19	V	19	D	19	M
20	D	20	M	20	M	20	S	20	L	20	J
21	L	21	J	21	J	21	D	21	M	21	V
22	M	22	V	22	V	22	L	22	M	22	S
23	M	23	S	23	S	23	M	23	J	23	D
24	J	24	D	24	D	24	M	24	V	24	L
25	V	25	L	25	L	25	J	25	S	25	M
26	S	26	M	26	M	26	V	26	D	26	M
27	D	27	M	27	M	27	S	27	L	27	J
28	L	28	J	28	J	28	D	28	M	28	V
29	M			29	V	29	L	29	M	29	S
30	M			30	S	30	M	30	J	30	D
31	J			31	D			31	V		



SORTIE SACS JAUNES




BALAYAGE



LLES FESTIVES Calendrier de l'avent

MANIFESTATIONS 2019

www.ambutrix.fr

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
1	L 	1	J	1	D	1	M	1	V	1	D
2	M	2	V	2	L	2	M	2	S	2	L
3	M	3	S	3	M	3	J	3	D	3	M
4	J	4	D	4	M	4	V	4	L	4	M
5	V	5	L	5	J	5	S	5	M	5	J
6	S	6	M	6	V	6	D	6	M	6	V
7	D	7	M	7	S	7	L	7	J	7	S
8	L	8	J	8	D	8	M	8	V	8	D
9	M	9	V	9	L	9	M	9	S	9	L
10	M	10	S	10	M	10	J	10	D	10	M
11	J	11	D	11	M	11	V	11	L	11	M
12	V	12	L	12	J	12	S	12	M	12	J
13	S	13	M	13	V	13	D	13	M	13	V
14	D	14	M	14	S	14	L	14	J	14	S
15	L	15	J	15	D	15	M	15	V	15	D
16	M	16	V	16	L	16	M	16	S	16	L
17	M	17	S	17	M	17	J	17	D	17	M
18	J	18	D	18	M	18	V	18	L	18	M
19	V	19	L	19	J	19	S	19	M	19	J
20	S	20	M	20	V	20	D	20	M	20	V
21	D	21	M	21	S	21	L	21	J	21	S
22	L	22	J	22	D	22	M	22	V	22	D
23	M	23	V	23	L	23	M	23	S	23	L
24	M	24	S	24	M	24	J	24	D	24	M
25	J	25	D	25	M	25	V	25	L	25	M
26	V	26	L	26	J	26	S	26	M	26	J
27	S	27	M	27	V	27	D	27	M	27	V
28	D	28	M	28	S	28	L	28	J	28	S
29	L	29	J	29	D	29	M	29	V	29	D
30	M	30	V	30	L	30	M	30	S	30	L
31	M	31	S		31	J		31	M		



COMITÉ COMMUNAL DE FLEURISSEMENT

Depuis maintenant 2 ans, les bénévoles œuvrent pour essayer d'offrir aux Butriens des touches de couleurs dans les massifs, plates bandes, les suspensions et autres jardinières dans le village.

La commune supporte le budget fleurissement, Patrice, employé municipal a assumé la préparation des lieux avec de l'apport de terreau, a planté, a aidé à la mise en terre des plants et a arrosé en semaine durant l'été.

Les membres du comité ont fait les plantations, les ont arrosées et désherbées pendant les vacances de l'agent communal et les week ends.



Patrice, Marie-Françoise, Jocelyne, Sylvain et Alain ont planté en mai après les saints de glace.

Les bacs du chemin piétonnier ont été transformés cette année en jardinière à réserve d'eau, ce qui a permis de faire moins d'arrosage.

Merci à Aurélie, Claudine, Isabelle, Jocelyne, Marie-Françoise, Alain, Bernard, Dimitri, Sylvain, Patrice, Pedro, Thi Minh d'avoir participé à l'embellissement du village.

Si vous souhaitez contribuer à l'embellissement de notre village, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Prochaine réunion : lundi 14 janvier 2019 pour préparer l'année 2019. (Plantation prévue courant mai)



SOU DES ÉCOLES

L'Assemblée Générale qui a eu lieu le **14 septembre 2018**, a permis de recruter 3 nouveaux membres.

Nous remercions Caroline MOCQUIN, Coralie DECOUR et Loïc ROBERT de nous avoir rejoint.

Un tout nouveau bureau a été constitué, avec comme :

Président :	Sébastien RIPERT,
Vice président :	Sébastien FLAMANT,
Trésorière :	Emilie RAÏ,
Vice trésorière :	Coralie DECOUR,
Secrétaire :	Claudia DEANGELIS,
Vice secrétaire :	Caroline MOCQUIN,
Membre actif :	Loïc ROBERT.

Cette année le Sou des Ecoles a fait son maximum pour offrir de bons moments aux enfants et faire vivre le village avec ses différentes manifestations.

Pour continuer à réaliser ses manifestations et ainsi accompagner l'équipe enseignante dans ses projets, nous avons besoin de l'aide de tous et nous comptons sur la participation active des parents.

Notre bureau ne compte que 6 membres, soit le minimum pour pouvoir continuer à exister.

N'hésitez pas à nous rejoindre.



Manifestations 2017-2018 :

- La bourse de puériculture NOUVEAUTÉ
- la tournée des brioches
- la fenêtre du calendrier de l'Avent
- le 8 décembre
- le goûter de Noël
- la vente de chocolats
- le concours de belote NOUVEAUTÉ
- la vente de fromages
- la vente de galettes
- la kermesse

Financement 2017-2018 :

- Visite du Musée des Confluences
- Sortie et atelier à l'école du cirque ETAC
- Atelier Ecrits Courts
- Rencontre avec les correspondants de St Rambert
- Achat de matériel sportif et jeux
- Achat des calculatrices pour les CM2

Dates à retenir pour 2019 :

- **Dimanche 27 janvier : concours de belote**
- **courant février : vente de fromages**
- **Samedi 25 mai : vente de galettes**
- **Vendredi 28 juin : kermesse**

Nous remercions les parents bénévoles pour leur participation et leur aide ainsi que la mairie et la société de chasse, sans qui bon nombre de nos manifestations ne pourraient avoir lieu. Nous en profitons pour vous souhaiter une très belle année 2019.





LA CHASSE

« L'AVENIR » D'AMBUTRIX

LE BUREAU

Président :	Christian Jaspard
Vice Président :	Frédéric PETIT
Secrétaire :	Michel Vergerpion
Trésorier :	Patrick Canet
Accesseurs :	Jean-luc Beaudet, Jean-luc Collet, Eric Falcoz, Jean-claude Jobez
Garde de chasse :	Frédéric Gonguet, Jean-Paul Stellet
Piégeurs agréés :	Frédéric Gonguet, Michel Vergerpion
Responsable commission petit gibier :	Frédéric Gonguet
Responsable commission gros gibier :	Patrick CANET
Responsable commission matériel :	Jean-Claude JOBEZ

Nos amis, **Robert RIMBAUD et Armand COMPERON** nous ont malheureusement quittés cette année. La bonne humeur, la gentillesse, la simplicité et l'implication pour la société de chasse, faisaient partie de leurs nombreuses qualités. Nous pensons fortement à eux et à leurs familles.

Nous avons le plaisir d'accueillir pour cette nouvelle saison de chasse, deux nouvelles recrues qui sont **Benoit LIMOGÉ et Pierre GOYATTON**. Bienvenue à eux.

La sécurité reste toujours notre priorité

Chasser le gros gibier (sanglier et chevreuil) en plaine demande encore plus de rigueur et de vigilance vue la topographie du terrain (terrain plat). Afin de sécuriser le lieu dit « bois carré » la société a investi dans cinq chaises hautes (miradors) qui permettent d'effectuer des tirs fichants, c'est-à-dire que la trajectoire du projectile doit arriver dans le sol et à courte distance.

Les panneaux que nous posons aux issues de chaque chemin d'accès du secteur chassé sont là pour avertir les utilisateurs de la nature qu'il y a une battue en cours. Ils ne représentent en aucun cas une interdiction de passer. L'année dernière nous nous sommes fait voler des panneaux en cours de battue ! Geste anti-chasse, bêtise enfantine, toujours est-il que cet acte irréfléchi peut avoir des conséquences juridiques et humaines importantes ! Fort heureusement, nos relations avec une grande majorité des utilisateurs de la nature sont cordiales et nous échangeons volontiers sur la pratique de la chasse.



Quelle chaleur cet été !

Cette année encore, nous avons connu un été avec des épisodes de grande chaleur et de sécheresse. Fort heureusement, quelques chasseurs ont approvisionné en nourriture et eau les points prévus à cet effet. Tous les animaux

en ont profité, non seulement les espèces chassables qui ne sont actuellement pas très nombreuses, mais aussi toute la faune qui peut vivre sur et autour de notre territoire. Les insectes, et surtout les abeilles étaient nombreux autour des points d'eau. Le dérèglement climatique que nous connaissons laisse à penser que ces apports seront systématiques dans les années à venir ! Nous avons équipé une remorque avec un réservoir d'eau afin d'effectuer les rotations nécessaires pour alimenter les points d'eau (voir photo avec son concepteur)

Clin d'œil

Un donateur bien sympathique et bien connu dans le village nous a rapporté de ses vacances cette plaque que nous avons très rapidement apposée au dessus de la porte de notre « cabane ». Un grand merci à lui pour cette pensée qui nous a beaucoup touchée.

Il s'agit de Gérard GONGUET, ancien chasseur d'Ambutrix, et son fils Frédéric* s'est fait un plaisir de l'installer en sa présence.

(*Frédéric plus connu sous le nom de « Bibi »)



MANIFESTATIONS 2019 :

Samedi 2 février 2019
Samedi 15 juin 2019

Journée BOUDIN
Repas d'été. Cuisse de bœuf cuite au feu de bois

Les chasseurs d'Ambutrix souhaitent aux Butriannes et Butriens une excellente année 2019 et les remercient de leur présence lors de nos manifestations.

Christian JASPARD



LES CONSCRITS

Les Conscrits d'Ambutrix font vivre le village grâce à leurs diverses manifestations tout au long de l'année.

Cette année 2018 aura été une grande réussite et le bureau a été réorganisé pour l'année 2019 :

LE BUREAU

Présidente : Sarah VERGERPION

Vice présidente : Zoé BERTRAND

Trésorier : Mathis CABASSUT

Vice trésorier : Bastien MELINON

Secrétaire : Pauline COLLET

Vice secrétaire : Emma SALAÛN

Les conscrits d'Ambutrix, un groupe composé de 12 jeunes âgés de 17 à 23 ans attendent avec impatience d'accueillir de nouveaux membres.

La vogue annuelle, qui a eu lieu du 1^{er} au 4 septembre 2018 est le plus gros événement des conscrits et a permis, cette année encore de rassembler beaucoup de monde dans le village.



Les activités proposées et animées par les jeunes du village plaisent aux familles qui viennent (la retraite aux flambeaux, le concours de pétanque, ...)

Toujours au rendez-vous, la traditionnelle paëlla, le barbecue, la tournée des brioches et la buvette ont permis à l'association des conscrits de faire de nouveaux bénéfécies qui serviront aux événements futurs.

Les conscrits vous souhaitent une belle et heureuse année 2019 en espérant vous voir toujours plus nombreux durant les festivités qui arriveront en 2019. En commençant par la tartiflette en janvier, puis le brandon, la pétanque et la traditionnelle vogue annuelle.

Et n'oubliez pas, LA VIE EST UNE FÊTE !!





NEW

Site du Foyer Rural :
www.foyerruralambutrix.asso.st



FOYER RURAL SAISON 2017/2018

Les activités régulières ont toutes été reconduites : le théâtre, la cuisine à partager, la recherche du patrimoine, les balades qui sont devenues sorties patrimoine avec Mireille et la gym qui s'est modernisée.

La saison 2017/2018 a vu le nombre d'adhérents augmenter de 75 à 106 adhérents dont 53 butriens.

L'Association Foyer Rural a également proposé des animations : un concert avec Christian Longo qui chante Michel Sardou et du théâtre d'improvisations avec les VIP.

Le public butrien n'est pas toujours au rendez-vous mais l'association Foyer Rural continue de proposer ce genre d'animation où amitié, solidarité et convivialité sont présentes en espérant que le bouche à oreilles, les réseaux sociaux sauront convaincre un plus grand nombre.

La fête de la musique en juin a connu un grand succès, on a pu y découvrir de nouveaux talents et apprécier les plats de la cuisine à partager avec ses assiettes gourmandes.

L'Association Foyer Rural a participé pour la première fois au téléthon avec 250€ de dons et 400€ de recettes. Enfants et adultes ont participé à la réussite de ce premier téléthon.

GYMNASTIQUE

Avec le nouveau professeur Charline Noyerie le cours de gym s'est mis au goût du jour : pilates, stretching et yoga dynamique. Ces nouvelles disciplines ont attiré un peu plus de participantes.

CUISINE À PARTAGER

18 personnes sont inscrites à l'atelier

Les thèmes proposés ont été les suivants : Cuisine grecque, cajun (en musique), des Hommes, pour le téléthon, orientale, italienne, finlandaise, créole, Game of Thrones et assiettes gourmandes pour la fête de la musique.



PATRIMOINE

Il rassemble environ une dizaine de personnes dont le jeune Benoît qui a pris l'initiative de la création du site internet.

Grâce au travail de recherche de 2017, une collaboration avec les butriens et les enfants de l'école ont permis de créer un lien entre nos soldats disparus à la guerre et leur descendance vivant encore au sein du village.

Ensuite le projet de participer aux journées du patrimoine en septembre 2018 a été reporté pour répondre à la demande du BBDEUCH de participer à leur 20^{ème} anniversaire. Des panneaux ont été disposés en différents endroits du village sur lesquels nous avons fait des recherches. Benoit a réalisé un dépliant qui a été distribué aux invités du 20^{ème} anniversaire. Les panneaux ont été laissés cet été pour les promeneurs mais beaucoup ont été abîmés ou enlevés ?

LES SORTIES DÉCOUVERTES DU PATRIMOINE

A chaque sortie, environ 12 personnes

A l'initiative de Mireille, les participants ont pu rencontrer M Pellerin et la biodynamie à Saint-Sorlin-en-Bugey, visiter l'entreprise Rotin filé et la Maison des bulles à Pont d'Ain, un jardin remarquable à Priay, le beffroi et le carillon de Meximieux et découvrir le métier de fileur de verre chez Phil de verre à La Balme les grottes.





THÉÂTRE

La troupe des **Joyeux carrougiens** se composait de 7 comédiens : Nadine, Valérie, Daniéla, Irène, Michèle, Philippe et Patrick. Yvan est venu aider à la mise en scène, Didier à la sono et aux lumières.

La pièce **"J'y crois pas" de Noël Piercy** a connu un grand succès avec 8 représentations dans les lieux habituels auxquels se sont ajoutés St Jean-le-vieux et Meximieux (300 personnes).



La troupe des **Jeunes Carrougiens**, une trentaine d'enfants et d'ados de la GS maternelle au lycée répartis en 4 groupes, a été performante cette année encore. Le spectacle donné le 2 juin a montré leurs qualités : enthousiasme, bonne humeur, dynamisme, l'envie de faire rire et aussi une grande solidarité.

Gaëlle Voiret a continué à apporter son aide à Josiane et Patrice Voiret a assuré la sono et les lumières du spectacle des jeunes.

Une bonne ambiance a régné dans les quatre cours, des amitiés sont nées et perdurent en dehors du théâtre.



PROJETS NOUVELLE SAISON :

THÉÂTRE : la troupe des Joyeux Carrougiens

Ils sont 5 : Nadine et Irène deux anciennes, 3 nouveaux : Audrey, Denis et Médéric, Yvan et Patrick (mise en scène, voix off et logistique) et Patrice (son et lumières).

Une nouvelle pièce : La télé ne marche plus de Philippe Caure

Des dates à retenir : Vaux le 16 février 2019, Ambutrix le 9 mars, Rignieu-le-désert le 23 mars, Ambutrix le 6 avril. En attente Meximieux et Chatillon la Palud

La troupe des Jeunes Carrougiens : ils sont 33 et ils répètent les mardis et vendredis. Ils présenteront leur spectacle le samedi 25 mai 2019.

LES ATELIERS CUISINE reprennent tous les derniers vendredis du mois ;

En septembre la cuisine TEX MEX avec l'orchestre de country, en octobre la cuisine des estaminets flamands, en novembre la cuisine réunionnaise avec les samoussas...

LA PREMIÈRE SORTIE PATRIMOINE a eu lieu à la découverte du Vieux Saint-Sorlin-en-Bugey

17 personnes assistent régulièrement au nouveau **COURS DE GYM, il reste quelques places !**

PROCHAINS ÉVÈNEMENTS :

Théâtre d'improvisation les VIP

Samedi 19 janvier 2019 à 20H30

Concert AParte

(Céline Dion, Bécoud, Régiani, Mitchel)

le samedi 9 février 2019

Fête de la musique le samedi 22 juin 2019

Le Foyer Rural fêtera ses 60 ans les 14 et 15 septembre 2019 en même temps que les journées du patrimoine



L'association Foyer Rural vous présente ses meilleurs vœux associatifs pour 2019



Coin presse :



LLES FESTIVES

L'Association a réitéré son calendrier de l'Avent pour la 6^{ème} édition.

Ce fut encore un très beau calendrier avec des vitrines toutes plus belles les unes que les autres. Vingt sept fenêtres se sont ouvertes pour le plaisir de nos yeux et de ceux de nos nombreux visiteurs. La presse locale, la radio et la télévision nous ont honoré, belle reconnaissance que de voir le travail de chacun mis à l'honneur par FR3, FC radio, le Progrès, le journal du Bugey, la Voix de l'Ain...

Cette édition était un peu spéciale également au travers de l'accueil de Hauts Savoyards venus s'essayer aux vitrines pour un soir. Examen réussi qui leur permettra d'emmener le concept aux Carroz pour inaugurer le "jumelage" la saison prochaine !

Nous, Festives, souhaitons cette année vous remercier encore plus.

Vous tous, habitants, école, associations, Bibliothèque, Mairie sans qui les vitrines n'auraient pas de sens, ni d'existence !

Il est très vrai que ce sont des plaisirs simples, où chacun s'exprime à sa façon, en toute liberté. Et, où chacun fait preuve de gentillesse et de générosité en offrant un moment festif bercé par des soupes chaleureuses et un doux vin chaud qui réchauffent nos fraîches soirées nocturnes et nomades.

Décembre a encore filé vite !

Pour suivre l'ouverture, les ambiances de nos vitrines ou pour toute information complémentaire, rejoignez notre groupe facebook : llesfestivesambutrix.





FOOT



Rigueur et engagement, esprit de famille et convivialité, respect de chacun, motivation et envie de se surpasser, solidarité et loyauté, fair-play, voici les valeurs partagées par les licenciés de notre Club.

La saison 2017-2018 a été marquée par un événement majeur pour tous les clubs de foot de France : **la victoire en Coupe du Monde de l'équipe de France.**

Cet événement est survenu le lendemain même d'une autre journée importante pour le SDAFC : **le 14 juillet à Saint-Denis en Bugey.** Un grand nombre de bénévoles du Club ont répondu présents, dès l'aurore, pour accueillir les participants de la foire-fouille, et jusque tard dans la nuit pour la soirée dansante.

Buvette, restauration, repas du soir ... tout avait été mis en oeuvre pour que tous les participants à cette Fête soient accueillis de la meilleure façon.

Après quelques heures de repos bien méritées, les bénévoles ont pu se retrouver au stade pour vivre ensemble de grands moments d'émotion et savourer la victoire des Bleus qui est aussi celle de tous ces passionnés qui ne comptent pas leurs heures pour transmettre leur amour de ce sport et les valeurs du Club.

La saison 2017-2018 du SDAFC :

- 1 équipe de vétérans
 - 2 équipes séniors
 - 1 équipe féminines séniors à 8
 - 1 équipe féminines U18 à 8
 - 2 équipes U17
 - 2 équipes U15
 - 2 équipes U13
 - 3 équipes U11
 - 2 équipes U9
 - 1 équipe U7
 - 40 dirigeants et bénévoles
- ... en tout, **280 licenciés** qui participent chaque jour à la vie du Club.



▲ Lors d'un entraînement de tous jeunes joueurs (U7)



Le SDAFC est également très actif pour le développement du **Sport Adapté**, en organisant des entraînements hebdomadaires pour des élèves venant de centres spécialisés. Et d'autres rendez-vous ; ainsi, le jeudi 17 mai 2018 de 9h30 à 16h00 au stade de St Denis, le SDAFC a reçu les enfants de différents ITEP et IME pour le 4^{ème} plateau du challenge « Foot pour Tous » en collaboration avec le Comité Départemental du Sport Adapté de l'AIN.

40 enfants, 15 éducateurs, le club assure la logistique matérielle et humaine et prend en charge le repas de tous les éducateurs et encadrants. Une belle journée de foot pour ces enfants. (ITEP : Institut Thérapeutique Éducatif & Pédagogique ; IME : Institut médicoéducatif).

Quelques nouvelles de la saison qui commence :

- ☑ **Christian Laperrouse** a démissionné de la présidence du club, après 6 ans aux responsabilités, et c'est **Jérôme Mazuir**, une personnalité bien connue du Club puisqu'il en est un des entraîneurs depuis de longues années, qui a repris la succession, avec, derrière lui, une équipe de dirigeants qui reste stable.
- ☑ Les entraînements ont repris au Stade d'Ambutrix, où les joueurs et les entraîneurs ont pu apprécier des vestiaires remis aux normes et repeints à neuf. Que la Municipalité d'Ambutrix en soit ici remerciée.
- ☑ Le SDAFC se félicite d'avoir parmi ses dirigeants, 2 médaillés du District **Xavier Lacques** : or également promu à la médaille d'argent de Jeunesse et Sports et **Joël Mélinon** : argent, **Maurice Lacques** récompensé pour son engagement à la formation de la Feuille de Match Informatisée (FMI).
- ☑ Depuis Octobre, le SDAFC a recruté deux emplois civiques, **Virgile et Wilfried**.

Au terme de cette année 2018, l'ensemble des membres du SDAFC remercie tous les partenaires, bénévoles et amis du club, ainsi que les municipalités de Saint-Denis en Bugey et Ambutrix.

Si vous souhaitez des renseignements sur le SDAFC, visitez notre site <http://sdafc.footeo.com> ou notre page Facebook **SDAFC officiel**.

Nos manifestations et, en attendant, à très bientôt sur les stades... :

- **29 décembre 2018** : Soirée Loto à Saint-Vulbas
- **27 avril 2019** : Galettes à Saint-Denis et à Ambutrix
- **4 mai 2019** : Paëlla à Saint-Denis
- **16 mai 2019** : Journée du Sport adapté
- **Samedi 18 et 19 juin 2019** : Tournoi de foot des U7, U9, U11 et U13
- **28 juin 2019** : Assemblée générale
- **6 septembre 2019** : Tournoi des vétérans
- **8 décembre 2019** : Fête des Lumières à Ambutrix
- **14 décembre 2019** : Goûter de Noël à Saint-Denis



MAIRIE 04 74 38 04 50

Maire portable : 06 17 56 09 74
 Fax : 04 74 38 33 82
 Mail : mairie.ambutrix@wanadoo.fr
 Site internet : **www.ambutrix.fr**
 Adresse : 8 impasse les corrées 01500 Ambutrix

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 14h-17h
 Jeudi : 14h-19h
 Le dernier samedi du mois : 8h-12h

ÉCOLE PUBLIQUE 04 74 34 53 15

Mail : **ecole.ambutrix@gmail.com**
 Directrice : Mme Valérie STEIN

NUMÉROS UTILES

SAMU 15
POMPIER 18
POLICE 17

Appelez le 112 pour toute urgence.

Numéro européen prioritaire sur les téléphones portables. Il fonctionne également avec les téléphones fixes. Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

LOCATION FOYER RURAL

Pour la location du chapiteau : merci de contacter, M. Jean-Claude JOBEZ au 06 75 67 65 24.

Les réservations de la salle des fêtes, se font auprès de la Mairie au 04 74 38 04 50.

Tarifs de location pour les associations communales :

1^{er} week end de location : gratuit
 2^{ème} week end de location : gratuit
 A partir du 3^{ème} week end de location : 100€

Tarifs de location pour les particuliers Butriens :

Week-end du samedi 8h au lundi 8h : 400€
 1 journée (samedi ou dimanche) de 8h à 20h : 200€

Tarifs de location pour les particuliers Butriens et entreprise Butriens :

1 journée en semaine (lundi à vendredi) de 8h à 20h : 100€

Prenez connaissance du règlement intérieur et du contrat de location en vous rendant sur le site de la commune : www.ambutrix.fr rubrique "info Mairie" ou directement à la Mairie.

PACS ET MARIAGE

Depuis le 1^{er} novembre 2017, la conclusion d'un PACS peut se faire chez un notaire mais également en mairie. Comme pour le mariage, contactez le secrétariat de mairie afin de constituer un dossier et de fixer un rendez-vous.

Retrouvez toutes les informations relatives au PACS et au mariage sur **www.servicepublic.fr**.

Pour toute demande d'informations relative aux droits des biens, de la famille et aux conséquences du PACS ou du mariage, consultez votre notaire.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ / PASSEPORT



La Mairie d'Ambutrix ne délivre plus les cartes d'identité ni les passeports. Vous devez désormais vous rendre dans une mairie équipée d'un guichet pour recevoir les demandes de carte d'identité ou passeport.

Vous pouvez vous rendre à Ambérieu en Bugey, Lagnieu ou Meximieux.

Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande pour procéder à la prise d'empreintes. Il est nécessaire de prendre rendez-vous pour faire votre demande. Attention, les délais sont parfois longs, aussi **il vous est conseillé d'anticiper vos demandes.**

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT !



URBANISME

Travaux de rénovation, nouvelle construction, toute modification du bâti passe par des démarches obligatoires. La mairie accompagne au quotidien les habitants dans leur projet de vie.

Vous envisagez un projet portant sur un bâtiment ou sur un terrain nu ? les constructions supérieures à 5 m² sont soumises à autorisation d'urbanisme (habitation, abri de jardin, garage, véranda...) ainsi que les piscines, clôtures, rénovation de toiture, changement de menuiseries, division de terrain... le commencement des travaux ne peut être engagé qu'après autorisation de la commune suite au dépôt d'un dossier d'urbanisme.

Déclaration préalable, permis de construire ou d'aménager ?

▣ **La déclaration préalable** : le dépôt d'un dossier de déclaration préalable est nécessaire pour toute nouvelle construction supérieure à 5 m² et inférieure à 20m². Cela concerne également les constructions de piscine, clôture, certains travaux de ravalement de façade, rénovation de toiture... Le dossier de déclaration préalable peut être utilisé pour la réalisation de divisions foncières (sous certaines conditions).

▣ **Le permis de construire** : vous devez faire une demande de permis de construire pour toute nouvelle construction supérieure à 20 m². Des travaux d'extension d'un bâtiment existant peuvent également être soumis au permis de construire suivant les cas.

▣ **Permis d'aménager** : il est exigé pour la réalisation des opérations de lotissement non soumises à déclaration préalable.

INSCRIPTION SUR LISTE ELECTORALE : CE QUI CHANGE EN 2019 !

C'est en effet au 1^{er} janvier 2019 que le répertoire électoral unique entrera en vigueur. Ce nouvel outil de gestion des listes électorales bouleverse les habitudes des communes et met fin à la révision annuelle des listes. L'INSEE mettra désormais le répertoire à jour au fil de l'année.

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre : actuellement, passé cette date et sauf cas limitativement définis, l'électeur ne peut voter à aucun scrutin de l'année suivante.

De façon à permettre l'instruction d'éventuels recours sur cette décision, il subsiste une date limite d'inscription pour chaque scrutin, fixée dans le cas général au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin.

Ainsi pour les prochaines élections européennes du 26 mai 2019, il sera possible de s'inscrire en mairie jusqu'au 31/03/2019, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR L'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES DE LA CCPA

La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain a lancé un programme de réhabilitation de ses déchetteries depuis 2016, et qui devrait s'achever fin 2018. Chaque déchetterie sera équipée d'un système de vidéosurveillance et d'un contrôle d'accès par lecture de plaque minéralogique. Déjà en place sur Villebois et Amberieu en Bugey, il sera prochainement opérationnel sur Loyette puis Meximieux et enfin Lagnieu.

Les particuliers doivent s'inscrire soit par internet en créant un compte via le site <http://www.cc-plainedelain.fr> ou remplir un formulaire (disponible en mairie) avec ses coordonnées, l'immatriculation de son ou ses véhicule(s), un justificatif de domicile de moins de 6 mois et une copie de la carte grise, (à envoyer par courrier au siège de la CCPA 143 rue du Château, 01150 Chazey sur Ain).

OBJETS TROUVÉS

Divers objets sont régulièrement trouvés sur le village et rapportés en mairie : clés, vêtements, lunettes...

N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour toute demande suite à une perte.

DÉMARCHES EN LIGNE

LE PERMIS DE CONDUIRE A PORTEE DE CLIC :

Le permis de conduire est un titre sécurisé attestant les droits de conduire de son titulaire et mentionnant les éventuelles conditions et restrictions. En France il ne constitue pas un titre d'identité.

Il a été harmonisé par plusieurs directives européennes en vue de faciliter la libre circulation des personnes dans l'espace communautaire.

La directive 2006/126EC du 20 décembre 2006 institue un format unique, prévoit une production centralisée et finalise la correspondance des codes harmonisés et des conditions d'examen.

A partir du 6 novembre, les démarches se font en ligne.

LE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION :

Il n'est désormais plus possible de demander une carte grise auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture. Toute demande doit se faire en ligne :

- ▣ Déclarer la vente d'un véhicule
- ▣ Modifier l'adresse
- ▣ Refaire une carte grise (vol, perte, détérioration)
- ▣ Changer de titulaire

Toutes les informations sont disponibles sur <https://ants.gouv.fr/>



FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique, poursuit sa progression sur le territoire Rhône-alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles².

Plan de surveillance et de lutte régionale

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS³, en partenariat avec la FREDON⁴, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

▣ **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,

▣ **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.



Comment signaler un individu ou un nid ?



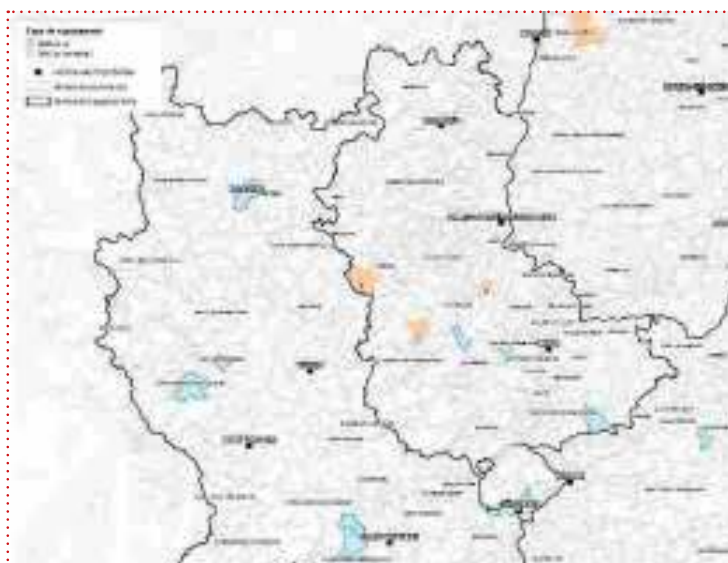
Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

GDS 01 : 04 74 25 09 91 / gds01@cmre.fr

FREDON 01 : 04 74 45 56 56 / lea.berthelie@fredon01.fr

2017 : progression modérée du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région, le nombre de nids observés en 2017 est de 414 (contre 319 en 2016). Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été moins favorables au prédateur que celles des 2 années précédentes (voir Carte 1) :



Carte 1 : Signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de de la Loire, du Rhône et de l'Ain.

Dr Prémila CONSTANTIN
Section apicole GDS Rhône-Alpes

1 Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016

2 Arrêté du 26 décembre 2012

3 FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

4 FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles



CAF



NOUVEAUTÉ : LES POINTS NUMÉRIQUES

Des relais d'information et la possibilité de faire des démarches à proximité de son domicile.

La Caf de l'Ain déploie actuellement sur l'ensemble du département des points numériques Caf pour tous ceux qui n'ont pas Internet à la maison ou qui ont des difficultés pour utiliser le site. Grâce à des partenaires locaux auprès desquels sont installés des points numériques Caf, de nombreux lieux proposent aujourd'hui **un accès en libre-service au caf.fr**.

Vous pouvez y consulter l'ensemble des rubriques du site. De plus, si vous en avez besoin, des animateurs/animatrices formés par la Caf vous accompagnent dans la navigation pour vous aider à retrouver facilement l'information recherchée ou réaliser une démarche en ligne.

Pensez à vous munir de votre numéro allocataire et de votre mot de passe pour pouvoir vous connecter sur votre compte à partir d'un espace en libre-service.

De nombreux points numériques fonctionnent aujourd'hui sur le département.

Coordonnées complètes des points numériques Caf sur caf.fr - Ma Caf - Points d'accueil.

RÈGLES DE BON VOISINAGE

Il est rappelé aux habitants qu'il est interdit de planter des arbres, haies, arbustes d'une hauteur inférieure à 2m à moins de 50 cm de la limite de propriété. Toute plantation supérieure à 2m doit être plantée à plus de 2m de la limite de propriété.

Il est également rappelé que celui qui a sur sa propriété des branches qui dépassent peut demander à son voisin de les couper en limite de propriété. Si ce sont des racines, ronces ou brindilles qui empiètent sur votre propriété, le riverain peut lui-même les couper.

A noter, qu'il est important de ne pas causer de préjudice à son voisin du fait de la hauteur d'un arbre (même respectant les distances rappelées ci-dessus) qui pourrait le priver d'une vue ou de soleil, feuilles bouchant les gouttières... celui-ci serait en droit de saisir le juge civil pour demander réparation de son préjudice ou faire couper cet arbre.



FIBRE OPTIQUE





AIDE AU COMPOSTAGE



Afin d'encourager la réduction des ordures ménagères à collecter et à traiter, la communauté de communes de la Plaine de l'Ain apporte son soutien financier aux particuliers qui font l'acquisition d'un composteur individuel (vendu dans divers magasins : outillage, jardinerie...)

Un remboursement partiel du composteur soit 70% d'un montant plafonné à 65 € TTC est effectué par la C.C.P.A. au vu de la facture nominative, d'un document prouvant la domiciliation et d'un relevé d'identité bancaire.

Pour information, dans mon composteur, je jette uniquement :

- ▀ **des branchages, tontes de gazon séchées et feuilles mortes**
- ▀ **des coquilles d'oeufs et carapaces de crustacés écrasées, restes de repas recouverts par des déchets secs**
- ▀ **du marc de café et sachets de thé**
- ▀ **des épiluchures de fruits et de légumes, (les agrumes en toute petite quantité)**

Le compost est le résultat du recyclage naturel des matières organiques ; leur décomposition forme ainsi de l'humus (terre obtenue par la décomposition des végétaux) pouvant servir de nourriture aux plantes... Il redonne à la terre certaines propriétés qui s'épuisent avec le temps.

FEUX DE BRÛLAGE

Par arrêté du **3 juillet 2017**, le Préfet de l'Ain :

- ▀ a interdit le brûlage à l'air libre ou en incinérateur individuel des déchets verts, tout au long de l'année. Ils doivent être acheminés en déchetterie (arrêté N° SAF 2017-2)
- ▀ a réglementé l'emploi du feu et de l'écobuage pour les activités agricoles et forestières dans le cadre de la prévention des incendies (arrêté N° SAF 2017-1). Ce dernier mentionne également dans son article 5 qu'il est interdit aux propriétaires et ayant droit, d'allumer du feu, de jeter des objets en combustion à l'intérieur et à moins de 200 mètres des forêts en juillet-août.

COVOITURAGE - STOP 'N GO



Plus économique, plus écologique et plus convivial, le Parc Industriel Plaine de l'Ain a, depuis des années, encouragé cette pratique avantageuse pour tous.

Concrètement, le site

www.covoiturage-plainedelain.fr

permet la mise en relation gratuite, rapide et sûre des covoitureurs potentiels.

En quelques clics, vous êtes prêt à partager de nombreux trajets !

En partageant votre mobilité, faites plaisir à la planète, à vos collègues, à vous-même.



Stop 'n GO

Grâce aux lignes d'auto-stop organisé STOP N' GO, vous voyagez facilement depuis et vers le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain.

Tout le monde peut s'inscrire gratuitement, piétons et conducteurs, pour utiliser les nombreuses voitures déjà en circulation pour se déplacer.

L'inscription au réseau permet de sécuriser l'auto-stop en identifiant les membres.

Plus flexible que le covoiturage, la mise en relation se fait spontanément au bord de la route en fonction des destinations et des disponibilités, à un arrêt Stop 'n GO.

Comment ça marche :

- 1.** Inscrivez-vous en ligne ou lors d'un événement de présentation
- 2.** Signez et acceptez la Charte d'utilisation de Stop 'n GO
- 3.** Retirez votre kit de membre dans l'un des points relais
- 4.** Piéton : Rendez-vous à un arrêt Stop 'n GO en indiquant votre destination à l'aide de la pancarte fournie dans le kit.

Automobiliste : Une fois inscrits, collez le macaron Stop 'n GO sur votre pare-brise et arrêtez-vous sur votre trajet pour le partager avec un piéton qui va dans la même direction. **Retirez votre kit de membre dans l'un des points relais suivants :** **Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, Mairie d'Ambérieu, Mission locale d'Ambérieu, Mairie de Sainte-Julie, Mairie de Leyment, Mairie de Loyettes, Mairie de Lagnieu, Mairie de Serrières-de-Briord**

Si vous croisez un panneau « VAP » sur les routes, il s'agit du réseau de l'Agence de Mobilité Nord-Isère. Vous pouvez y utiliser votre kit Stop 'n GO car les lignes forment désormais un seul réseau.

10 GESTES FACILES POUR PRÉSERVER ET ÉCONOMISER L'EAU

J'ÉCONOMISE L'EAU DU ROBINET :

« Un robinet ouvert, c'est 12 litres par minute en moyenne », autant couper l'eau quand on se lave les dents ou que l'on fait la vaisselle à la main. De plus, un robinet qui fuit peut dépenser jusqu'à 120L d'eau par jour ! Il est donc important de vérifier régulièrement l'état de vos robinets.

J'ÉCONOMISE L'EAU POUR MA TOILETTE :

Il vaut mieux prendre une douche qu'un bain, en effet, la baignoire induit une consommation deux à cinq fois supérieure à celle d'une douche (80L en moyenne pour une douche contre 150L pour un bain).

JE NETTOIE MA MAISON SANS DÉTERGENTS CHIMIQUES :

Certains produits comme les détergents chimiques et les lessives ne sont pas absorbés par les stations d'épuration. Ils se retrouvent dans les lacs et rivières, engendrant la pollution de ces cours d'eau. En conséquence, les écosystèmes aquatiques sont perturbés et les algues vertes prolifèrent.

JE CHOISIS UN LAVE-LINGE ÉCOLOGIQUE :

Les lave-linge de classe A permettent aujourd'hui de réduire significativement la consommation d'eau (50%) et d'électricité (44%). En outre, ils augmentent la charge de linge par rapport aux lave-linge de catégorie C.

J'UTILISE MON LAVE-VAISSELLE À BON ESCIENT :

Contrairement aux idées reçues, le lave-vaisselle consomme quatre fois moins d'eau qu'une vaisselle à la main (environ 10L d'eau par lavage contre 42L). Attention néanmoins à le faire tourner une fois qu'il est bien rempli.

J'UTILISE DU PAPIER 100% RECYCLÉ ET JE LIMITE MES IMPRESSIONS :

Une tonne de papier recyclé permet d'économiser 20 000 litres d'eau. Le fait d'utiliser du papier à 100% recyclé non blanchi permet d'économiser 90% d'eau et 50% d'énergie.

JE RÉCUPÈRE LES EAUX DE PLUIES :

L'eau de pluie peut être utilisée dans toutes les activités qui ne nécessitent pas d'eau potable. La récupérer permet non seulement d'économiser la ressource en eau mais aussi de désengorger les réseaux d'évacuation.

J'ARROSE MON JARDIN DE MANIÈRE ÉCONOMIQUE :

Pour limiter la consommation d'eau destinée au jardin, il suffit d'arroser à bon escient (ne pas arroser tout le temps durant la période entre septembre et avril, arroser plutôt le soir, laisser sécher entre deux arrosages, utiliser un arrosage programmé...).

J'UTILISE MOINS D'EAU POUR LAVER MA VOITURE :

Laver sa voiture représente une importante consommation en eau. Cela représente environ 200L en moyenne pour l'eau du robinet, 100 à 350 L pour un lavage en rouleau et seulement 50 à 60L pour un lavage à haute pression.

J'OPTÉ POUR UN SYSTÈME DE CHASSE D'EAU À DEUX DÉBITS :

Ce système de chasse d'eau permet de réduire le débit de 15L par jour pour un foyer de deux personnes. A défaut, il vous suffit de placer une bouteille d'eau remplie de sable dans le réservoir de la chasse d'eau de vos toilettes. Cela vous permettra de réduire votre consommation d'eau des toilettes de moitié. A noter aussi qu'une chasse d'eau qui fuit revient à une consommation supplémentaire de 30 à 250m³ par an !



LE MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone : (voir affiche)
 Entre 10 et 20 épisodes d'intoxication au monoxyde de carbone surviennent chaque année sur le département de l'Ain ce qui représente 40 à 120 personnes intoxiquées.

Ces intoxications surviennent principalement durant la période de chauffage et sont le plus souvent liées :

- à un mauvais fonctionnement d'un appareil de combustion (chaudière, cuisinière...);
- à un mauvais entretien des conduits d'évacuation des fumées;
- à un manque de ventilation ou à l'obstruction des grilles d'aération;
- à l'usage prolongé d'appareils de chauffage d'appoint;
- à l'utilisation, à l'intérieur de locaux, de groupes électrogènes, de braséro, de barbecue, ou d'outils à moteur thermique (tronçonneuses...)

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez
au moins
10 min.
par jour

Faites vérifier et entretenir :
chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver

Utilisez dehors :
appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes

Respectez le mode d'emploi
des appareils de chauffage et de cuisson



www.prevention-maison.fr



RECYCLAGE DU VERRE

Le verre, c'est super !



Mais jamais dans les bacs d'ordures ménagères et sacs de tri !

Verre recyclé
=
coût maîtrisé

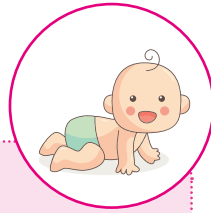


270 bennes à VERRE sont à votre disposition sur les 53 communes de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain.



NAISSANCES

bienvenue à



Emmy, Christiane, Sonia PIRET, née le 19/03/2018

Giulian, Michel, Salvatore PIRET, né le 19/03/2018

Mahé, Narcisse, Dominique DELOFFRE, né le 15/08/2018

Morgan, Ilyes JACQUIER, né le 28/10/2018

Léa, Alix FRANÇOIS, née le 30/10/2018

Lana, Nadia, Catherine DENIELLE, née le 31/10/2018

DÉCÈS

nos peines à

**Mme BERNARD Germaine, veuve RUIVET,
le 28/01/2018**

M. FOURNIER Jean, le 04/04/2018



MARIAGES

félicitations à

**DAMIANS Norbert et
MOCQUIN Caroline,
le 17/03/2018**

**GODFRIN Jérôme et
SCHEPF Muriel,
le 24/11/2018**

**FRANCOIS Gaël et
AVOUAC Marianne,
le 08/12/2018**



PACS

félicitations à

M.LEFEUVRE Benjamin et Mme DURPOIX Eléonore, le 24/02/2018

M. MONIN Christophe et Mme CARDULLO Aurélie, le 31/05/2018

M. VARREL Sébastien et Mme BESSONNAT Juliette, le 17/09/2018

M. DEMIR Dogan et Mme DANEDE Marie, le 06/12/2018





ASSOCIATIONS		
NOM	MAIL	SITE INTERNET
BBDEUCH	bbddeuche@wanadoo.fr	http://bbddeuche.free.fr/
LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	thiminhgaillarddelmas@gmail.com yves01gabriel@free.fr	www.ambutrix.fr
LE COMITÉ DE FLEURISSEMENT	aurele.fournier@free.fr thiminhgaillarddelmas@gmail.com	www.ambutrix.fr
LE SOU DES ÉCOLES	soudecolesambutrix@gmail.com	www.ambutrix.fr
LA CHASSE L'AVENIR	christian.jaspard@free.fr	www.ambutrix.fr
LES CONSCRITS	svergerpion@gmail.com	www.ambutrix.fr
LE FOYER RURAL	jolebegue01@orange.fr	http://foyer-rural-ambutrix.reseaudesassociations.fr
LLES FESTIVES	co.buisset@gmail.com	www.ambutrix.fr
FOOT SDAFC	sdafc97@lrafoot.org	http://sdafc.footeo.com



LISTE ASSISTANTES MATERNELLES

ATTARD STÉPHANIE	06 28 42 56 22
BEAUDET CARINE	06 15 82 08 71
BROYER PATRICIA	04 69 18 12 64
BUCAMP MÉLANIE	06 60 96 76 13
DELMAS THI MINH	06 86 73 29 61
HERIN NICOLE	04 74 34 21 25
JOANNAN AGNÈS	06 88 24 74 80
LERICHEUX CÉCILE	06 13 23 17 75
MARTINS OLGA	06 10 39 69 32
MONTAGNE ÉLISABETH	06 38 01 87 85
PACCALLET ISABELLE	04 74 34 52 43

CORRESPONDANTS LOCAUX DE PRESSE

POUR LE PROGRÈS

www.leprogres.fr/ain

LE PROGRÈS

Thi Minh Gaillard Delmas

2 Chemin Sous Frégon - 01500 Ambutrix

E-mail : thiminhgaillarddelmas@gmail.com

Tél. : 06 86 73 29 61

POUR LA VOIX DE L'AIN

**Voix
de l'Ain**

Dominique Delmas

2 Chemin Sous Frégon - 01500 Ambutrix

E-mail : dominiquedelmas01@gmail.com

Tél. après 18h : 06 89 69 10 32

POUR LE JOURNAL DU BUGEY

www.bugey-cotiere.fr

Journal du Bugey

Josiane Lebègue

37 Lotissement la Bergère - 01500 Ambutrix

E-mail : jolebegue01@orange.fr

Tél. : 04 74 34 52 29 / 06 30 99 38 87





VOUS CRÉEZ VOTRE ENTREPRISE OU VOTRE ACTIVITÉ, FAITES-VOUS CONNAITRE EN MAIRIE !

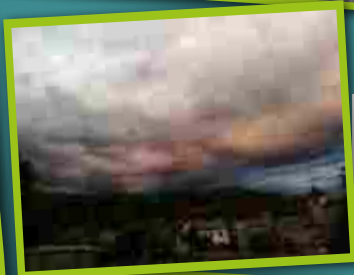
ENTREPRISES

AMBULANCE TAXI BSAT	Ambulance taxi	ZAC Les Chavrières	04 74 38 87 81 amb-mounier@wanadoo.fr
ADOL EURO PNEU OCCAS ADOL	Pneu d'occasion	ZAC Les Chavrières	04 37 61 06 55
AVS SYSTEM	Vidéo surveillance alarme	ZAC Les Chavrières	04 74 34 66 57 avs-system@wanadoo.fr
BUGEY AUTO PIECES	Pièces détachées	ZAC Les Chavrières	04 37 86 50 67 bugey.autopieces@orange.fr
CENTRAKOR		ZAC Les Prairies	04 74 36 95 84
CHAPELLE AUTOMOBILE	Garage	ZAC Les Chavrières	04 74 38 21 84
CMS CARRELAGE		ZAC Les Chavrières	04 74 38 67 37 cmscarrelage@orange.fr
COCONUT	Bar Restaurant	ZAC Les Chavrières	06 38 70 43 71
DÉMÉNAGEMENT MINAND	Déménageur - garde meuble		04 37 86 00 86 / 06 07 51 39 10
EXIGYM		ZAC Les Chavrières	04 74 38 89 16
FEU VERT		ZAC Les Chavrières	04 74 38 18 22
LE GLOUTON	Pizza à emporter	le mardi	06 24 55 68 65
LITRIMARCHE		ZAC Les Chavrières	04 74 38 22 06 www.litrimarche.fr
HARMONIE MÉDICAL SERVICE		ZAC Les Prairies	04 74 35 36 46
OPEL	Garage	12 RN 75	04 74 38 31 15
PISCINES EN BUGEY		ZAC Les Chavrières	04 37 86 20 40 piscinesenbugey@yahoo.fr www.piscinesenbugey-ambutrix.fr
PLANÈTE CUISINE		ZAC Les Prairies	04 74 35 38 69 planetemc@yahoo.fr www.planetemc.com
RAPID PARE BRISE/S PRIX GT		ZAC Les Chavrières	04 81 69 04 00
STRIKE MOTO	Concessionnaire	ZAC Les Chavrières	04 74 38 17 72

ARTISANS

ESSENTIELLE CÉCILE LÉRICHEUX	Institut de beauté	3 chemin des 4 vents	06 13 23 17 75/04 69 18 54 97 essentielle.cecile.lericheux@gmail.com www.essentielle-ambutrix.com
CAPTAIN TORTUE CHRISTELLE LAGADEC	Prêt à porter - Accessoires à domicile	30 route de Ternant	06 18 40 22 41 - chislag@gmail.com
JEROME DI RUSCIO	Plombier clim salle de bain place isolation	4 impasse sur le Chêne	04 74 38 60 87/06 32 76 04 33 jerome.diruscio@hotmail.fr
DPSD - Philippe THERMOZ	Multiservice - petits travaux	Lot Pré gonon	06 12 56 33 00 - philippe.thermoz@sfr.fr
EB DIAG - ERIC BONHOMEAU	Diagnostic énergétique	34 route de Ternant	07 68 59 49 51 - www.ebdiag.fr
ELECN'PRO	Electricité générale	28 route de Ternant	06 72 94 18 58 nicolas.cattin@elecnp.fr
CLAUDE GIRAUD	C.BOIS GIRAUD EIRL	17 lot. La Bergère	06 26 18 82 92 - www.cbois01.fr
ID'COR - VINCENT HUGUET	Plâtrerie Peinture Décoration	1, imp. du Vieux Four	07 67 42 31 68 - idcor@free.fr
KOM CI KROC CA - MICKA	Communication - Graphisme	1, imp. du Vieux Four	06 42 95 53 82 - mickah@free.fr
SEBASTIEN PERRIN	Adowebcenter, création de site internet	route de Ternant	06 17 29 35 78 s.perrin@adowebcenter.fr www.adowebcenter.fr
FABIENNE RENOU	Énergétique chinoise	46, montée de Carrouge	07 68 86 38 49 fabiennerenou@yahoo.com
RIPERTELEC	Électricité générale	20 chemin des rochettes	06 80 07 24 68 - ripertelec@orange.fr
NATHALIE ROUVEURE	Praticienne du détachement des traumatismes - hypno-thérapeute - hypno-coach	29 lot La bergère	06 82 52 61 26 nathalie.rouveure@gmail.com www.therapie-naturopathie-bourgenbresse.fr
CÉLINE SEGARD	Sophrologue	29 route de ternant	06 62 71 69 99 celine.segard@bellegaia.fr www.bellegaia.fr

CONCOURS PHOTOS 2018



**Merci à tous les participants du concours et
bravo au gagnant, qui peut voir sa photo illustrer
la couverture du bulletin municipal!**

Voici un petit échantillon des photos participantes au concours 2018



Tous à vos appareils !

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine
pour une nouvelle édition de :

**« La plus belle photo du village
d'Ambutrix »**

qui fera la couverture du bulletin municipal 2019.

**Règlement du concours disponible sur
www.ambutrix.fr / rubrique info mairie**

- La sélection finale des concurrents sera soumise à l'appréciation de la Mairie.
- Envoyez vos photos à l'adresse mail suivante : **mairie.ambutrix@wanadoo.fr** en indiquant en objet « concours photos Ambutrix 2019 », au plus tard le jeudi 31 octobre 2019 en format numérique (résolution 300 DPI pour un résultat optimal).
- La photo gagnante sera élue par vos votes **le 11 novembre 2019.**

Nous comptons sur votre participation !

RETROUVEZ LES INFOS DE LA COMMUNE SUR
www.ambutrix.fr

REMERCIEMENTS

à toutes celles et ceux qui s'investissent au sein des actions pour le village d'Ambutrix.

MERCI aussi à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin municipal.